

GESTION

DU DROIT À CONCOURIR,
DE L'ANONYMAT
ET DE L'ÉMARGEMENT
AUX EXAMENS

AFFRANCHISSEZ-VOUS DES CONTRAINTES DE PRÉPARATION, DE GESTION DU DROIT À CONCOURIR ET DE L'ÉMARGEMENT AUX EXAMENS.



GAIN DE TEMPS :

- **lors de la préparation des examens** par l'automatisation des listes.
- **lors de l'appel** par la simplification du contrôle des admis à composer.
- **à la fin de l'épreuve** par la simplification de l'émargement lors du rendu de copie « fil de l'eau ».
- **après l'épreuve** par l'automatisation de la génération des listes de participants et d'émargement lors du rendu de copie.
- **lors de la gestion des notes** par l'automatisation de la mise en place et de la levée de l'anonymat des copies.

Tout aussi avantageux pour l'étudiant par la simplicité des processus d'accès et de sortie à l'examen qui évite ainsi les files d'attente tant pour l'accès à l'épreuve que pour le rendu de copie.

MODULE D'ÉMARGEMENT AUX EXAMENS

IL A POUR OBJET L'AUTOMATISATION ET LA SÉCURISATION DU CONTRÔLE D'ACCÈS AUX ÉPREUVES, L'ENREGISTREMENT DE LA PRÉSENCE DES PARTICIPANTS ET DU RENDU DES COPIES.

Les listes d'émargement sont chargées directement depuis les référentiels étudiants. **Le contrôle d'accès des étudiants admis** à composer s'effectue **au fil de l'eau** lors de l'entrée de l'épreuve sur le poste de pointage par présentation de la carte d'étudiant.

L'affichage de la photo et des données d'identification (nom, prénom, cursus, groupe, classe,...) permet une **identification visuelle fiable et rapide** de l'étudiant.

Lors d'un pointage, **l'enregistrement automatique de la participation à l'examen** est réalisé. Une fois le contrôle d'accès réalisé, l'opérateur bascule dans le mode rendu de copie.

La présentation de la carte lors du **rendu de copie assure l'enregistrement automatique de cet événement** avec à nouveau le contrôle de l'identité.

L'étudiant est invité à **émarger avec une signature graphique, électronique ou biométrique** selon l'exigence sécuritaire de l'établissement.

Les données concernant les étudiants ayant participé et ayant rendu leur copie **sont immédiatement disponibles** pour l'édition des états de présence et de statistiques : nombre de présents, nombre de copies rendues.

En complément **Uni'Services peut assurer la gestion de l'anonymat des copies**. Dans ce contexte, les copies comportent un « flash-code » ou un « QR-Code ». L'anonymat est ensuite levé de façon automatisée via l'interface web Uni'Services par le service habilité après notation de l'ensemble des copies.





RÉDUCTION
DES TEMPS



FIABILISATION
DES CONTRÔLES



INTÉGRITÉ
DES DONNÉES



GESTION
AUTOMATISÉE



DONNEES DISPONIBLES
IMMÉDIATEMENT

MODALITÉS DE POINTAGE

L'application permet un fonctionnement en **mode connecté ou déconnecté** afin de s'adapter à toutes les organisations.

Nous préconisons pour les examens l'utilisation de **tablettes Android avec lecteur sans contact NFC intégré**. Véritable « tout en un », cet équipement regroupe le lecteur de carte, l'écran tactile pour le contrôle et la signature en apportant l'avantage de la mobilité.

Le pointage peut également s'effectuer par une **interface web** par l'utilisation d'un **lecteur USB sans contact Plug & Play**. L'interface web et le lecteur ne nécessitent aucune installation de drivers ou composants logiciels. Cette solution permet notamment l'utilisation d'équipements informatiques existants.

L'utilisation de la **borne de pointage** Uni'Services peut également être adaptée pour les amphithéâtres de grandes capacités.



MODALITES DE SIGNATURE

3 méthodes de signatures sont proposées par Uni'Services :

- Emargement par simple présentation de la carte
- Signature manuelle sur tablette de signature ou écran tactile
- Signature biométrique par capteur d'empreinte USB ou sur tablette Biométrique





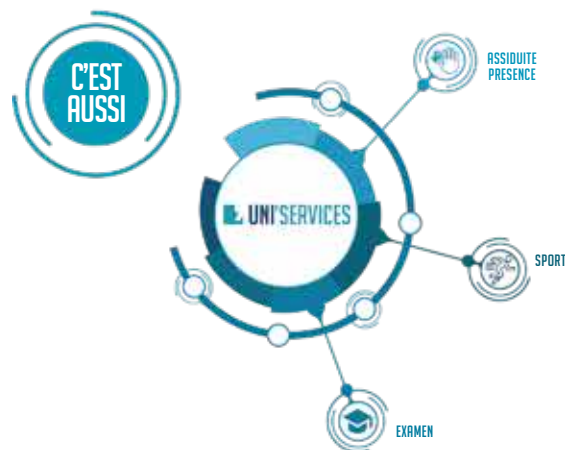
MONECARTE

IDENTIFICATION ET PAIEMENT PAR CARTE
MULTISERVICES

MONECARTE dispose d'un **savoir-faire** de plus de 25 ans dans la conception et le déploiement de solutions dédiées à la gestion de cartes multiservices pour l'identification et le paiement.

Spécialiste de l'enseignement supérieur et des administrations MONECARTE compte parmi ses références plus d'une cinquantaine d'universités et de nombreuses écoles et CFA. Chaque année, les systèmes MONECARTE émettent plus de **1 000 000 de cartes**.

MONECARTE associe les métiers d'éditeur et d'intégrateur de logiciels et de matériels pour apporter **une offre complète** : systèmes de gestion de cartes, de paiement électronique, d'identification, de gestion de présence, d'émargement électronique,...



MONECARTE - Une société du Groupe Cap Monétique

Avenue Jean Monnet - 37160 DESCARTES

Tél. : 00 33 (0)2 47 92 95 01 - Fax. : 00 33 (0)2 47 92 90 95

www.capmonetique.com

Le groupe Cap Monétique offre un large panel de solutions pour le déploiement de cartes multiservices. Son expertise des systèmes à cartes acquise par une innovation constante, appuie son leadership dans de nombreux environnements.

Cap Monétique apporte à l'ensemble de ses filiales une mutualisation de ses moyens (techniques, R&D,..) et la pérennité d'un groupe familial, indépendant, créé il y a plus de 30 ans.